

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26777**

Intitulé

Sophrologue

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole des hautes études de sophrologie et bioanalyse (EDHES)	Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Sophrologue est omnipraticien/ne de la sophrologie. C'est une technique psycho-corporelle qui a été inventée par le neuropsychiatre colombien Alfonso Caycedo. Elle se présente comme la science de l'étude de soi ou la science de la conscience harmonieuse. Elle a été ensuite largement développée et diffusée en France et dans le monde par le Dr Jean-Pierre HUBERT (Odontostomatologiste, Psychanalyste).

Le/la Sophrologue vise à produire un état modifié de conscience de paix et de sérénité, à des fins, selon l'objectif, de relaxation, à des fins thérapeutiques ou à des fins d'évolution personnelle de type analytique. Il/elle œuvre au réaménagement des capacités personnelles et à la mobilisation des structures potentielles du Moi.

Ce/tte professionnel/le assure ainsi plusieurs rôles :

- Dans le domaine de la relaxation et du bien-être : se détendre, améliorer son bien-être, gérer le stress, récupérer, se ressourcer.
- Dans le domaine pédagogique : préparation mentale à la réussite, aux épreuves, favoriser le développement personnel par la stimulation des capacités (optimisation du potentiel).
- Dans le domaine thérapeutique: et ce, en complément des prises en charges médicales, psychologiques et sociales instituées, accompagner à l'évolution d'un certain nombre de troubles : troubles alimentaires, troubles du sommeil, la déprime, la dépendance au tabac ou à l'alcool, phobies, deuil, difficultés comportementales et/ou scolaires, troubles du 3^e âge.
- Dans le domaine de l'évolution personnelle à visée analytique : accompagner l'évolution de la personne vers un épanouissement existentiel de soi pour un meilleur rapport au monde et à soi-même (libération émotionnelle, et élucidation des conflits intra-psychiques).

Capacités attestées :

- Accueil et conduite d'entretiens pré-sophroniques
- Elaboration de protocoles d'accompagnement sophrologiques (pédagogiques et/ou thérapeutiques)
- Conduite de séances de sophronisation et réalisation de bilans post-sophroniques
- Accompagnement à l'évolution personnelle dans une visée d'épanouissement existentiel (analytique)
- Développement et structuration d'une offre de service sophrologique adaptée aux besoins individuels et collectifs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Sophrologue exerce le plus souvent en activité indépendante et libérale. Il s'occupe des particuliers et des groupes dans :

- Le secteur des spécialités sanitaires et sociales (santé, travail social, enseignement-formation, tourisme, animation sportive ou de loisirs et autres spécialités des services).
- Le secteur des spécialités de développement des capacités sportives, des capacités mentales et d'apprentissage de base, des capacités comportementales et relationnelles, développement des capacités individuelles d'organisation, développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles, vie familiale, vie sociale et autres formations de développement et d'évolution personnels.
 - Sophrologue en milieu spécialisé
 - Sophrologue Clinicien
 - Sophrologue analyste
 - Sophranalyste

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

K1104 : Psychologie

K1301 : Accompagnement médicosocial

K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le/la Sophrologue analyste doit satisfaire aux épreuves suivantes :

* Composante « Pratique de la sophrologie à des fins pédagogiques et de relaxation » : évaluée par :

- Epreuve pratique devant jury.
- Oral devant jury.

* Composante « Pratique de la sophrologie à des fins d'accompagnement thérapeutique : évaluée par :

- Oral devant jury.

- Ecrit.

* Composante « Pratique de la sophrologie à des fins de thérapie d'épanouissement existentiel (analytique) : évaluée par :

- Mémoire (thématique+présentation de 3 sophrothérapies

complètes selon sa spécialité médicale, paramédicale ou socio-relationnelle) devant jury (directeur de mémoire, 1 enseignant/e 3 professionnels/les).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont : 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur 3 professionnels/les du secteur 1 représentant/e de l'EDHES
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont : 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur 3 professionnels/les du secteur 1 représentant/e de l'EDHES
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont : 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur 3 professionnels/les du secteur 1 représentant/e de l'EDHES
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont : 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur 3 professionnels/les du secteur 1 représentant/e de l'EDHES
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont : 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur 3 professionnels/les du secteur 1 représentant/e de l'EDHES

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Sophrologue" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 07 septembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

95% accèdent à l'emploi dans l'année qui suit la formation.

<http://www.sophrologie-bioanalyse.com>

Autres sources d'information :

<http://www.sophrologie-bioanalyse.com>

Lieu(x) de certification :

Ecole de Hautes Etudes de Sophrologie et Bioanalyse

7 Sentier de Closeaux 94240 L'Hay Les Roses

www.sophrologie-bioanalyse.com

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole de Hautes Etudes de Sophrologie et Bioanalyse

7 Sentier de Closeaux 94240 L'Hay Les Roses

www.sophrologie-bioanalyse.com

Historique de la certification :